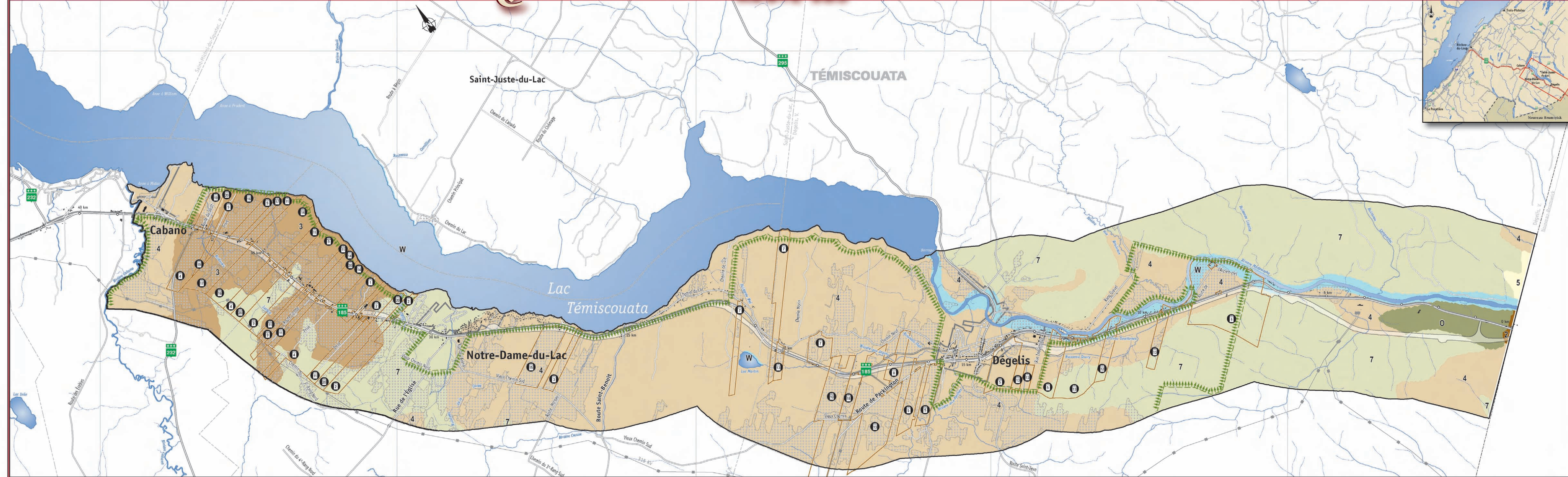


Construction d'une autoroute dans l'axe de la **ROUTE 185** entre la frontière du Nouveau-Brunswick et Cabano



Étude d'impact sur l'environnement
Figure 4.4 : Potentiel des sols pour l'agriculture et le zonage agricole

- Classes valides de l'ITC¹**
- 2** Classe 2 : Limites modérées: des pratiques de conservation modérées sont nécessaires
 - 3** Classe 3 : Limites assez importantes: l'étendue des récoltes est restreinte où des pratiques de conservation sont nécessaires
 - 4** Classe 4 : Limites importantes
 - 5** Classe 5 : Cultures fourragères
 - 7** Classe 7 : Aucune possibilité de culture ou de pâturages permanents
 - 0** Classe 0 : Sols organiques
 - W** Classe W : Eau

- Territoire agricole protégé
- Champs cultivés
- Principales exploitations agricoles**
 - Ferme Martin
 - Ferme Dumont
 - Ferme Picard
 - Ferme Berthier Cloutier
 - Ferme Joe Leclerc
 - Ferme Prépierre
 - Ferme Bourgeois
 - Ferme Leclerc
 - Ferme Provencher
 - Ferme Cloutier
 - Ferme Malenfant
 - Ferme Tony Leclerc
 - Ferme Deschênes
 - Ferme Miclerc
 - Ferme Translieu
 - Ferme Dubé
 - Ferme Pelletier
 - Ferme Raymond Lavole
 - Autre exploitant
 - Non exploitant

— Zone d'étude locale
 — Périmètre d'urbanisation
 — Emprise du tracé optimisé d'autoroute

Échelle 1:50 000
 1 000 m 0 0,25 0,5 0,75 1 km

¹ Indices des terres du Canada
 Sources : Schéma d'aménagement, MRC Témiscouata.
 Orthophotos : Ministère des Transports, à partir de photographies aériennes 1:15 000, (2000-2001).
 Photocartothèque québécoise; fichiers numériques de la BDQ et des compilations cadastrales 1:20 000.
 Inventaire des terres du Canada.